

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE VISIONNAIRE »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON SONGON  
VILLAGE ANDOKOI, lot: 2027, ilot: 273, Lot 2027, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE VISIONNAIRE »

Objet :

- ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
- ENSEIGNEMENT GENERAL SECONDAIRE
- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON SONGON  
VILLAGE ANDOKOI, lot: 2027, ilot: 273, Lot 2027, Ilot 273

Dirigeant(s) M OHOCHI OFFO MARTIAL AKELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07098 du 11/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87567/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

